

1221-2021. 800 ANS DE L'ELABORATION DU MEMORIALE PROPOSITI

1° CONTRIBUTION

(par Ottaviano Turrioni, ministre de la Fraternité OFS de Cannara – Perugia,
Avec la collaboration du P. Alfred Parambakathu OFMConv., assistant général OFS)

CADRE HISTORIQUE

Prémisse

L'époque de St François (1182-1226) est comprise dans le vaste phénomène de renouveau et de renaissance sociale, économique, religieuse qui parcourt les XI-XIII siècles, pendant lesquels la société féodale entre en crise et que lentement se forme un nouvel ordre, plus communautaire et civil, accompagné de ferments religieux nouveaux et intéressants.

Dans l'Eglise, des motifs de corruption et de « mondanisation » depuis longtemps étaient présents à tous les niveaux : l'ingérence du pouvoir politique (les empereurs de l'Empire Sacré Romain, à partir de Charlemagne au IXème siècle) dans la nomination des évêques et du Pape avaient contribué lourdement à polluer le degré de moralité pour de nombreux membres de l'institution ecclésiastique.

1. Mouvement réformateur d'origine bénédictine.

Le phénomène qui est passé dans l'histoire comme « Mouvement réformateur » de l'Eglise a commencé dans le Monastère de Cluny (France), fondé en 910 avec le propos de ramener l'Eglise aux origines évangéliques, en facilitant le retour à la Règle de St Benoît, comme c'était à l'origine. La force de ce Monastère, devenu très vite un centre de haute spiritualité, dépendait du fait que la Papauté avait rendu l'abbé directement dépendant du Saint-Siège, en le soustrayant à la juridiction épiscopale, une « révolution » par rapport aux habitudes de l'époque, quand c'était une pratique habituelle que à la dignité d'évêque arrivaient des personnages ayant été élevés au pouvoir politique ou désignés par celui-ci.

Sur l'exemple de Cluny, ensuite naquirent le monastère de Camaldoli (fondé par St Romuald en 1012), celui de Vallombrosa (par S. Jean Gualberto en 1036) et d'autres institutions monastiques comme les Chartreux (St Bruno de Cologne, 1030-1101) et les Cisterciens (St Robert de Molesme, 1024-1111 et surtout St Bernard de Clairval, 1090-1153).

2. Renaissance Européenne

Il serait intéressant de voir la contribution de ces Ordres dans l'intensification d'une prise de conscience pour le retour à un esprit évangélique, uni à de nouvelles perspectives de vie liées au phénomène naissant de la « renaissance Européenne » après le premier Millénaire.

Une renaissance déterminée par divers facteurs : la fin des invasions barbares, la remarquable croissance démographique, le déclin du féodalisme comme système politique, l'extension des villes, le développement économique, culturel et, justement, le mouvement de réforme de l'Eglise, qui était marquée par deux maux diffus : la simonie (l'acquisition de charges ecclésiastiques) et le concubinat (la violation du célibat ecclésiastique). Ces deux maux fortement liés à la politique d'ingérence dans la vie de l'Eglise, aussi bien de la part du pouvoir politique impérial que de la part de la féodalité laïque.

Deux figures de papes émergent dans la lutte que l’Eglise entreprend pour se soustraire au pouvoir impérial et récupérer sa liberté : NICOLAS II (980-1061) et surtout GREGOIRE VII (autour de 1015-1085)

Nicolas II imprima une forte action directe à soustraire l’élection du Pontife au clergé, au peuple romain et à l’approbation de l’empereur : seulement le collège des cardinaux aurait élu le Pape (Synode de 1059). Le contraste se fit plus aigu avec le Pape Grégoire VII et l’empereur Henri IV. Ceux-ci furent les principaux protagonistes de ce qu’on appela la « Querelle des investitures », phénomène qui se prolongea sur plusieurs décennies pour se conclure en 1122 par le Concordat de Worms, un compromis, source de futures discordes, mais qui cependant signait la reconnaissance de l’autonomie de la Papauté.

3. De la spiritualité monastique à la naissance d’une nouvelle spiritualité laïque.

Il a été fait allusion aux Ordres monastiques. Il y avait à la base de leur proposition de vie chrétienne la conviction que la réalité terrestre était la source du péril spirituel et que seulement le rapport individuel avec Dieu, vécu dans le renoncement et dans l’austérité de la vie dans un monastère, pouvait ouvrir la route vers le salut. Une vision, certes opposée à celle que l’on retrouvait dans un clergé simoniaque et concubinaire, dédiés aux intérêts mondains. Et d’ailleurs, même si le tournant de la part du monachisme maintenait dans sa structure aussi des éléments de contact avec le système féodal (la provenance des familles nobles de certains moines, la naissance d’abbayes souvent financées par de grands seigneurs ...), cet idéal alimenta dans le temps une grande ferveur religieuse de manière à attirer beaucoup de personnes.

Les grands changements en cours dans la société après le Millénaire, cependant, eurent des répercussions aussi dans la manière de vivre la dimension religieuse de la part des laïcs : une conscience nouvelle se dessine, une sensibilité plus authentique, l’Eglise pour le monde, et l’idée que les laïcs aussi peuvent vivre le message évangélique dans leur quotidienneté. Une pensée vraiment nouvelle par rapport à ce que l’on pensait possible pour rejoindre la perfection chrétienne seulement dans le “*contemptus mundi*” (mépris du monde), en adhérant à la vie monastique et érémitique, avec le refus de la société et des préoccupations mondaines.

Le désir très fort d’un retour à l’esprit de l’Evangile, toutefois, produisit dans certains cas des comportements polémiques, d’opposition à l’Eglise et à la corruption de la part de sa hiérarchie qui avait modernisé sa mission. Des mouvements comme les Cathares, les Vaudois, les Arnaldistes, les Humiliés, naquirent ainsi d’une contestation à cet état de choses, mais ils allèrent plus loin, en arrivant à soutenir des positions doctrinales considérées comme hétérodoxes et donc condamnées par l’Eglise comme telles (Concile de Vérone, 1184).

4. La tradition pénitentielle et son évolution après le Millénaire

Dans l’histoire de l’Eglise le mouvement pénitentiel a des origines très anciennes. En faisaient partie ceux qui, après avoir choisi d’être baptisés, entendaient conformer leur vie à la volonté de Dieu. Cependant, la cohérence n’était pas toujours respectée : pour ceux qui avaient continué à commettre de graves péchés le pardon était possible, à condition qu’ils changent vraiment leur vie intérieure et leur comportement quotidien en faisant pénitence, qui consistait en des prières, des abstinences, des aumônes ... Entrer en « pénitence » voulait dire présenter sa volonté lors d’une cérémonie publique avec la présence de l’évêque, en acceptant la nouvelle condition d’une vie visible à tous : la place au fond de l’église, la posture de genuflexion, en guenilles, les cheveux rasés, la barbe longue ... Seulement après avoir accompli le temps imparti pour la pénitence on pouvait être admis dans la catégorie ou Ordre des Pénitents, dont le style de vie, en plus d’avoir un habit misérable (tunique),

devait se conformer au refus de faire des travaux qui pouvaient être dommageables pour leur âme, par exemple les activités commerciales et financières, comme aussi participer aux fêtes populaires et aux spectacles. Il était en plus interdit de porter des armes et de participer aux guerres.

D'autres caractéristiques de la vie du pénitent étaient le **jeûne**, selon les dispositions ecclésiastiques établies, en particulier pendant les trois Carêmes annuels : à Pâques, après la Pentecôte, à Noël ; la **flagellation volontaire** pouvait être aussi considérée comme une peine qui se substituait aux autres ; le **pèlerinage**, ensuite, c'est-à-dire d'aller dans des endroits lointains, d'une grande importance religieuse, fut une forme de pénitence pratiquée à chaque siècle. Une autre condition pénitentielle, qui pouvait être choisie autant par les moines que par les laïcs, fut l'**érémitisme**, l'isolement du monde pour chercher Dieu.

5. Les laïcs vers les « Fraternités »

Des reflets des grandes transformations économiques et sociales se produisirent aussi dans l'évolution de « l'état pénitentiel » : non pas une « fuite du monde » en termes individuels pour suivre l'idéal chrétien, mais un « être dans le monde » en plaçant au centre l'Évangile avec le propos d'imiter le Christ pauvre et humble.

Cette tension vers un idéal aussi élevé mettait en communion beaucoup de fidèles laïcs, qui dans certaines réalités donnaient vie à des groupes ou « Fraternités » de personnes mariées ou célibataires lesquels, même s'ils n'habitaient pas ensemble, adoptaient le même engagement de vie pénitentielle, une même proposition de vie "Propositum vitae"(Cfr. P. RIVI, *Francesco d'Assisi e il laicato del suo tempo*, Collana TAU/2, Rimini 2004, p. 64). La sagesse du Pape Innocent III (1160-1216) d'accueillir les nouveaux mouvements laïques au sein de l'Église Catholique a favorisé les mouvements pénitentiels ; c'est lui qui a rouvert le cas des Humiliés et l'a approuvé dans une lettre de juin 1201. Celle-ci contenait le *Propositum* par lequel venait réguler l'état de vie des Humiliés : humilité, patience, charité, jeûnes et prières en étaient les principes inspirateurs. Nous pouvons considérer, donc, le Tiers Ordre des Humiliés comme une forme de vie qui d'une certaine manière était précurseur du Tiers-Ordre Franciscain.

Ce sera l'extraordinaire expérience humaine et religieuse de François d'Assise pour mener à bien le long processus de renouveau de l'état pénitentiel. « En lui, il est possible de saisir à la fois le sommet des aspirations humaines et chrétiennes les plus authentiques du laïcat et la proposition de solution la plus lumineuse ... » (P. RIVI, *Francesco d'Assisi...* cit., p. 72). Son exemple, ses paroles alimentèrent une floraison impressionnante d'hommes et de femmes qui sous des formes diverses entreprirent le chemin de la perfection chrétienne.

6. François pénitent

Quand François arrive à comprendre que les séductions du monde (l'argent, le rêve de se réaliser comme chevalier, sa participation à l'expérience de la joyeuse bande de ses compagnons ...) ne sont pas en mesure de donner un sens profond à sa vie, il commence un parcours intérieur à la recherche d'un nouveau style de vie qui l'amènera à découvrir et à vivre la centralité de l'Évangile.

Au début de sa nouvelle expérience religieuse François perçoit l'appel de la spiritualité pénitentielle, comme il l'écrit dans son *Testament* :

Voici comment le Seigneur me donna, à moi frère François, la grâce de commencer à faire pénitence. Quand j'étais encore dans le péché la vue des lépreux m'était insupportable. Mais le Seigneur lui-même me conduisit parmi eux et je les soignai de tout mon coeur. Et

quand je les quittai, ce qui m'avait semblé amer s'était changé pour moi en douceur pour l'âme et le corps. Et ensuite j'attendis un peu et je dis adieu au monde.

Mais l'expression « je dis adieu au monde » ne va pas avec l'intention de fuir le monde pour se retirer dans un monastère ou pour vivre dans une forêt ou sur un sommet comme ermite : l'isolement dans lequel François et ses premiers compagnons vivent c'est « d'un genre mobile qui n'exclut pas le contact avec le monde... » et son désir de « se modeler selon la forme du saint Evangile ne pouvait que le faire aller dans la direction d'une vie apostolique, c'est-à-dire d'une vie plus active au milieu des gens » (G. CASAGRANDE, *Un Ordine per i laici. Penitenza e Penitenti nel Duecento*, in *Francesco d'Assisi e il primo secolo di storia Francescana*, Torino, 1997, p. 238).

Et de même Thomas de Celano dans sa *Vita Prima* (35) de souligner que François était conscient d'avoir été envoyé par Dieu pour conduire à Lui les âmes pour lesquelles Lui était mort, et si nous devons croire aux *Fioretti* (Chap.XVI) François en eut la certitude en recourant au conseil de frère Sylvestre et de Sainte Claire. Mais aussi Innocent III l'avait encouragé à poursuivre dans sa prédication, comme raconte le Celano (*Vita Seconda*, 17) qui écrit :

François, dès lors, muni des pouvoirs qui lui avaient été concédés, parcourut villes et villages, propageant la vertu et prêchant avec plus d'ardeur encore que par le passé.

Une prédication tournée vers tous : hommes et femmes, jeunes et vieux, sains ou malades, ouvriers et paysans, nobles et gens du peuple ..., un message de conversion et de pénitence pour vivre de façon cohérente l'Evangile. Le thème de la « pénitence » est central dans la vie du Saint et dans sa prédication. Qu'en était-il du contenu ?

Les deux rédactions de la « *Lettre aux fidèles* » peuvent être considérées comme le noyau de ses « normes de vie et de salut » (A. FREGONA, *L'Ordine Francescano Secolare* cit., p. 83) qui, en partant de l'amour envers Dieu, se concrétisent dans un amour envers le prochain et les ennemis, dans la miséricorde, la charité, l'humilité, la pureté, la simplicité, le mépris du corps et de ses vices, la fréquence de la confession et dans la communion eucharistique ... Ce sont les indications de vie que François et ses premiers compagnons offrent dans leurs contacts avec les gens, dans une prédication qui transmet sérénité et optimisme, de manière à susciter un plus grand nombre de personnes, mariées ou célibataires, qui alors choisissent de vivre comme des pénitents en restant dans leurs propres maisons, sans renoncer à leur famille, à leur travail.

Conclusion

L'état de pénitence volontaire, donc, existait depuis l'antiquité et était une forme de vie que l'Eglise reconnaissait pour ces laïcs qui entendaient l'embrasser et qui pouvaient s'exprimer sous des formes diverses. Différente, nouvelle et originale fut la « forme de vie » indiquée par François pour les laïcs, qui fut à la base d'une reprise du mouvement pénitentiel, surtout en Italie centre-septentrionale : un phénomène si voyant qu'il ne pouvait pas ne pas être pris en compte avec beaucoup de considération par la Curie romaine.

Nous arrivons ainsi à l'émanation du *Memoriale Propositi* del 1221.